

CALENDRIER PAIEMENT - ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

Date	Nombre de Semaines	1 enft	2 enfts	3 enfts
Du 01.09 au 25.09	4 sem.	73.60	147.20	220.80
Du 28.09 au 16.10	3 sem.	55.20	110.40	165.60
Du 02.11 au 27.11	4 sem.	73.60	147.20	220.80
Du 30.11 au 18.12	3 sem.	55.20	110.40	165.60
Du 04.01 au 29.01	4 sem.	73.60	147.20	220.80
Du 01.02 au 19.02	3 sem.	55.20	110.40	165.60
Du 08.03 au 02.04	4 sem.	73.60	147.20	220.80
Du 05.04 au 16.04 Du 26.04 au 30.04	3 sem.	55.20	110.40	165.60
Du 10.05 au 04.06	4 sem.	73.60	147.20	220.80
Du 07.06 au 02.07	4 sem.	73.60	147.20	220.80

**Les absences (maladies...) doivent être signalées obligatoirement le matin avant 9h30 :
par mail scolaire@tollevast.fr ou alsh@tollevast.fr ou au 02.33.52.01.80 ou 02.33.52.38.30**

CONDITIONS DE REGLEMENT

1 - LES PAIEMENTS

Une facture est établie en fin de mois, le SGC de Valognes est chargé du recouvrement.

2 - DEDUCTIONS SEMAINE

Une semaine de déduction sera appliquée dès lors que l'enfant est absent 4 jours consécutifs.

Pour les familles de 2 ou 3 enfants, une semaine peut être déduite à partir du moment où chaque enfant a été absent 2 jours consécutifs dans le mois.

TOUTE SEMAINE ENTAMEE EST DUE EN TOTALITE